

Rapport d'activité

2023



collectivités
pour la culture



Sommaire

1. Nos adhérents

- Bienvenue aux nouvelles collectivités adhérentes
- Portraits culturels des collectivités adhérentes

2. La FNCC à l'initiative : organiser, fédérer, proposer des sujets de réflexion, susciter le débat, interpeller...

- Les Biennales internationales du spectacle de Nantes 2023
- Les Journées d'Avignon 2023
- Le Salon des maires et des collectivités locales 2023

3. La FNCC dans les territoires au plus près des élu.es

- A Marseille pour la Biennale internationale des arts du cirque
- Au Printemps de Bourges
- Accueillie par la Région Sud, pendant le Festival de Cannes
- A Douai au cœur du Festival international du grand reportage d'actualité et du documentaire de société
- A Lyon, au Festival Lumières
- A Nancy, à l'occasion de la rencontre nationale jeune public
- En Martinique

4. La FNCC engagée au sein des instances de concertation : co-construire les politiques culturelles

- Conseil national des territoires pour la Culture
- Conseils locaux des territoires pour la Culture
- Comités régionaux des professions du spectacle

5. La FNCC mobilisée sur plusieurs sujets d'actualité

- Charte des missions artistiques et territoriales des scènes publiques
- Patrimoine, transition énergétique et urgence climatique
- Cinéma
- Conservatoire, écoles de musique, danse, théâtre : réactualisation du SNOP
- Festival en plein air

6. Participations, interventions, auditions...

- Sièges et représentations
- Participations et interventions
- Auditions et rendez-vous

7. Publication, ressource, veille, communication, presse...

- Site internet
- Culture à vif
- Réseaux sociaux
- Communiqués
- La FNCC dans la presse

8. La FNCC, Centre de formation agréé pour les élu.es

Les adhérents de la FNCC

446 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

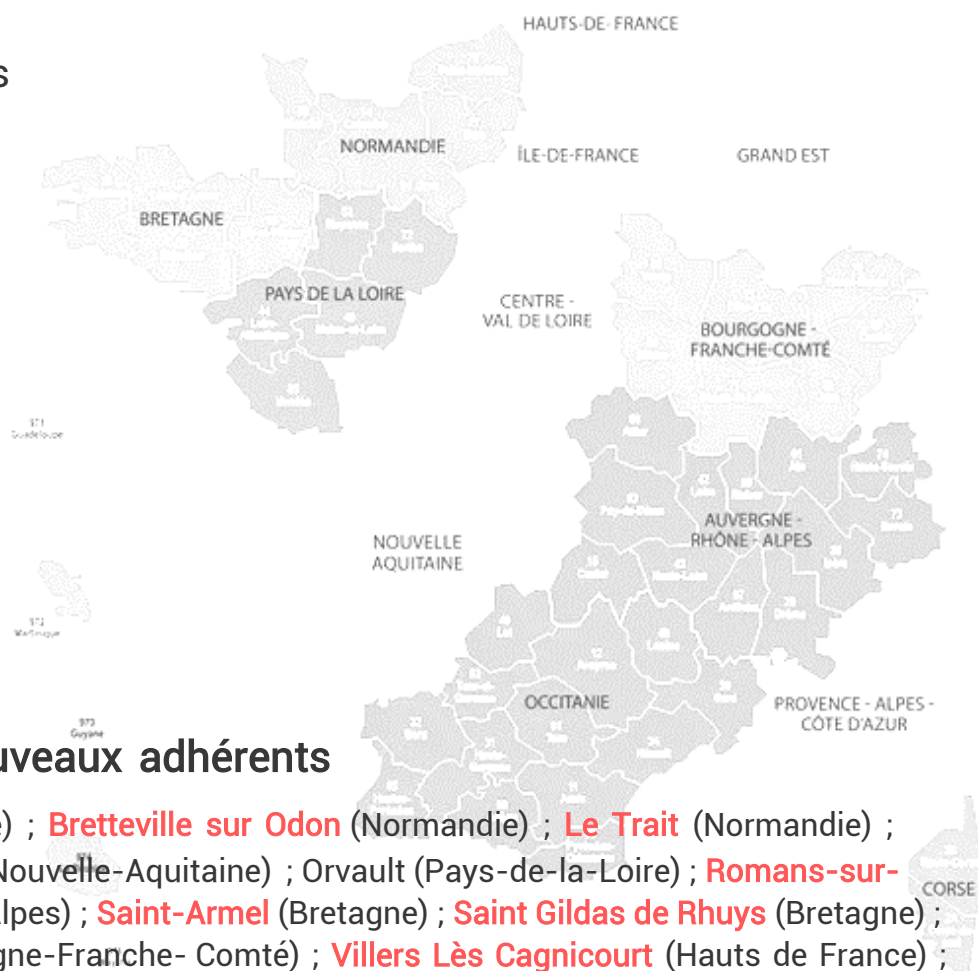
397 Communes

22 Intercommunalités

6 Métropoles

14 Départements

7 Régions



Bienvenue aux nouveaux adhérents

2023 : **Baulon** (Bretagne) ; **Bretteville sur Odon** (Normandie) ; **Le Trait** (Normandie) ; **Meschers sur Gironde** (Nouvelle-Aquitaine) ; Orvault (Pays-de-la-Loire) ; **Romans-sur-Isère** (Auvergne-Rhône-Alpes) ; **Saint-Armel** (Bretagne) ; **Saint Gildas de Rhuys** (Bretagne) ; **Villars-Fontaine** (Bourgogne-Franche-Comté) ; **Villers Lès Cagnicourt** (Hauts de France) ; **Vitrolles** (Région Sud) ; **Département de l'Aude** (Occitanie) ; **Communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération** (Normandie) ; **Communauté de communes du Grand Verdun** (Grand Est) ; **Concarneau Cornouaille Agglomération** (Bretagne) ; **Pays Saint Gilles Croix de Vie Agglomération** (Pays de la Loire) ; **Golfe du Morbihan Vannes Agglomération** (Bretagne) ; **Communauté de commune du Plateau Picard** (Hauts de France). 2024 : **Saint-Nolff** (Bretagne) ; **Communauté d'agglomération Grand Saint Dizier** (Grand Est) ; **Châteauroux** (Centre Val de Loire) ; **Rennes Métropole** (Bretagne) ; **Communauté de communes du Briançonnais** (Région Sud) ; **Département Eure-et-Loir** (Centre Val de Loire)

12 NOUVEAUX PORTRAITS CULTURELS



ST GENIS POUILLY

*Entretien avec
Gilles Catherin*

[*Portrait*](#)



MALAKOFF

*Entretien avec
Jean-Michel Poullé*

[*Portrait*](#)

KREMLIN- BICÊTRE

*Entretien avec
Anissa Azzoug*

[*Portrait*](#)



FALAISE

*Entretien avec
Cécile Le Vaguerèse*

[*Portrait*](#)



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX NORMANDIE

*Entretien avec
Jocelyne Benoît*

[*Portrait*](#)



DÉPARTEMENT LOIRE- ATLANTIQUE

*Entretien avec
Dominique Poirout*

[*Portrait*](#)



ARLES

*Entretien avec
Claire de Causans*

[Portrait](#)



SETE

*Entretien avec
Jeanne Corporon-Delpont*

[Portrait](#)



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAYS DE SAINT- GILLES-CROIX-DE-VIE

*Entretien avec
Yann Thomas*

[Portrait](#)



BIGANOS

*Entretien avec
Bérangère Hérisse*

[Portrait](#)



SAINT-MARCEL- LÈS-VALENCE

*Entretien avec
Patrick Zani*

[Portrait](#)



REGION CENTRE- VAL DE LOIRE

*Entretien avec
Delphine Benassy*

[Portrait](#)

La FNCC à l'initiative :

organiser, fédérer, proposer des sujets de réflexion, susciter le débat, interpeller...

Retour sur des temps forts

Les BIS de Nantes

Les Journées d'Avignon

Le Salon des maires



La FNCC aux BIS de Nantes 2023

Biennales internationales du spectacle

Réunion du Conseil d'administration à l'Hôtel de Ville de Nantes

Dans son mot d'accueil, Johanna Rolland, maire de Nantes et également présidente de France urbaine, a souligné son engagement aux côtés de la Fédération. La réunion a permis aux élu.es de la FNCC de préparer l'intervention de la Fédération au Conseil national des territoires pour la culture qui s'est tenu, le même jour, à la Préfecture et de préparer les prochains rendez-vous de la FNCC.



Conseil national des territoires pour la culture

Rima Abdul-Malak a présidé sa première réunion en "présentiel" du Conseil national des territoires pour la culture à l'occasion des BIS de Nantes. Au nom de la FNCC, Frédéric Hocquard, président, et Jessie Orvain, membre du Bureau, ont rappelé la nécessaire vigilance pour concilier JOP 2024 et événements culturels. Ils ont également souligné les inquiétudes budgétaires des collectivités face à la hausse des coûts de fonctionnement ainsi que la faiblesse et le manque d'ambition du Fonds d'innovation territorial.



Débat "La culture est-elle soluble dans les Jeux olympiques ?"

Les termes de l'intitulé du débat procédaient de l'actualité – la perspective de report ou d'annulation de festivals à l'été 2024 pour cause de surmobilisation des forces de sécurité pendant la période des JOP. Mais sa thématique était plus large : la compatibilité entre exigences sécuritaires et présence de l'art et de la culture (ainsi que du sport) dans l'espace public. Un débat animé par Fabien Le Guernevé, maire-adjoint de Vannes et vice-président de la FNCC. Avec notamment Edwige Pannier, maire-adjointe à la culture de Sotteville-lès-Rouen. [Synthèse](#)



Séquence des Grands Témoins, intervention du président de la FNCC.

Pour traiter le thème de cette édition 2023 – "Ecrivons l'avenir" –, Frédéric Hocquard s'est projeté en... 2043. Les politiques culturelles ont bien changé en 20 ans, pas pour le mieux. On n'en serait pas arrivé là si, explique-t-il, on avait considéré la culture comme "essentielle", développé une politique véritablement décentralisée et concertée entre l'Etat et les collectivités, pris les moyens d'une culture durable... Discours à lire sur le [site de la FNCC](#) et dans l'[article de Télérama](#).



Stand. La Fédération a tenu, pour la première fois, un stand durant les deux jours des BIS.

Les Journées d'Avignon de la FNCC 2023

Assemblée générale à l'Hôtel de Ville d'Avignon.

A la fois réunion statutaire et temps d'ouverture des Journées d'Avignon de la FNCC, l'Assemblée générale s'est tenue à l'Hôtel de Ville, accueillie par la maire, Cécile Helle. Plus d'une soixantaine d'élu.es représentant l'ensemble du territoire – élu.es de communes de toutes tailles, d'intercommunalités, de départements et de régions – ont participé aux travaux de la Fédération.



Séminaire des adhérents de la FNCC.

Les années 2020-2023 ont profondément modifié les conditions de mise en œuvre et les objectifs des politiques culturelles publiques. C'est pour prendre la pleine mesure de ce nouveau contexte et pour mettre en valeur l'inventivité des politiques culturelles territoriales que la FNCC organisera en 2024 son 25e Congrès, à Marseille. Ce "congrès des solutions" sera également construit dans une perspective de bilan de l'évolution des politiques culturelles ces dernières années, notamment avec l'inscription des droits culturels dans la loi ou encore le renforcement des lieux de concertation pour la coopération culturelle entre collectivités et avec l'Etat... L'annonce de ce congrès a été l'objet d'un échange avec l'ensemble des adhérents présents à Avignon. (photos ©Xavier Cantat/FNCC)



Missions artistiques et territoriales des scènes publiques.

En 2013, le Syndicat national des scènes publiques, France Festivals et la FNCC écrivaient conjointement une "Charte des missions artistiques et territoriales des scènes publiques". Dix ans après, ce document a été l'objet d'une réécriture dont la signature, a été précédée d'un débat. Un moment important pour le dialogue entre responsables professionnels et élu.es du service public de la culture qui a été l'occasion de confirmer la pertinence du principe d'une coresponsabilité articulant l'indépendance artistique des scènes publiques et le projet politique territorial des collectivités. [Synthèse](#). (photo ©Xavier Cantat/FNCC)



Spectacle vivant et transition écologique.

C'est dans les locaux avignonnais de la Région Sud que s'est tenu le débat sur la mutation écologique du spectacle vivant autour des propositions du Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles (Syndec) et du Syndicat national des arts vivants (Synavi). Animé par Jean-Michel Poullé, élu à la culture de Malakoff, et en présence de Michel Bissière, conseiller régional délégué à la vie artistique et culturelle de la Région Sud, ainsi que de Jessie Orvain, vice-présidente de la communauté d'agglomération du Mont-Saint-Michel-Normandie. [Synthèse](#). (photo ©Xavier Cantat/FNCC)



Associations culturelles et politiques culturelles territoriales.

C'est à la Maison Manon, annexe de la mairie d'Avignon, que la FNCC a organisé avec la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication (Cofac) une rencontre sur l'articulation de l'action des associations culturelles avec les politiques culturelles locales. Fortement fragilisé par la crise sanitaire et insuffisamment identifié dans sa richesse et sa diversité, le tissu associatif culturel est en demande d'une meilleure reconnaissance de l'impact positif de ses actions. [Synthèse](#)



Réunion du Conseil d'administration.

Ce rendez-vous, ouvert à l'ensemble des adhérents de la Fédération, a permis de faire un premier bilan des Journées d'Avignon et de préparer le programme de la rentrée. La présence de nombreux élu.es et la rencontre avec de multiples partenaires ont témoigné du dynamisme de la Fédération, de sa reconnaissance croissante et de la richesse des débats autour des thèmes proposés



En amont des Journées d'Avignon

Conseil national des territoires pour la culture. Rima Abdul-Malak a présidé son troisième Conseil national des territoires pour la culture le 12 juillet. La FNCC était représentée par son président Frédéric Hocquard et sa vice-présidente et maire-adjointe à la culture d'Arles Claire de Causans.

Haut Conseil à l'éducation artistique et culture (HCEAC). Cette instance placée sous la double présidence des ministères de la Culture et de l'Education nationale a tenu une réunion de bilan le 11 juillet à Avignon, à la Maison Jean Vilar. Gabriel Colombet, maire-adjoint à la culture de Saint-Rémy-de-Provence et membre du Bureau de la FNCC représentait la Fédération.

Rencontre avec les sénateurs....

Une délégation de la FNCC a rencontré le président Laurent Lafond accompagné de plusieurs sénatrices et sénateurs de la Commission de la culture et de l'éducation du Sénat, le 11 juillet à Avignon. Ce rendez-vous a été l'occasion de revenir sur plusieurs propositions de loi et auditions auxquelles ont participé les élu.es de la Fédération (Pass culture, mécénat pour les Sociétés publiques locales, financements de la musique...) Et de rappeler les collaborations au long cours, en particulier sur la lecture publique. Autres sujets au cœur des échanges : la place de la culture dans les territoires, les festivals et Jeux olympiques 2024, la coopération entre l'Etat et les collectivités, les budgets culturels...



... et avec les directeurs régionaux des affaires culturelles.

Autre rendez-vous essentiel pour l'action de la Fédération, le 13 juillet à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, celui avec l'Association nationale des directeurs régionaux des affaires culturelles (DRAC), interlocuteurs premiers de la Fédération au sein des Conseils locaux des territoires pour la culture (CLTC). Le président de la FNCC a appelé à un renforcement du partenariat entre l'Etat et les collectivités, à travers notamment un travail de proximité avec les élu.es dans les régions.



"Baromètre" des financements locaux de la culture.

Le 14 juillet, la FNCC a participé à la présentation d'un premier volet du "Baromètre annuel sur les budgets et choix culturels des collectivités territoriales" de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC), en association avec le ministère de la Culture et des associations de collectivités, dont la FNCC. Avec une première tendance notable : malgré un contexte budgétaire difficile, les collectivités ont maintenu le niveau de leurs dépenses culturelles en 2022-2023



La FNCC au Salon des maires 2023

4 tables-rondes

Budgets culturels des collectivités : entre réalité et ressenti

Les professionnels multiplient les alertes sur la fragilité des financements publics des arts et de la culture. Pourtant l'Observatoire des politiques culturelles a rendu public, en juillet à Avignon, des données statistiques – qui corroborent celles du Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère – soulignant une stabilité des budgets culture des collectivités territoriales. Qu'en est-il réellement ? Que dit cet écart entre réalité et ressenti sur les modalités de l'engagement culturel des collectivités ? [Synthèse de la table-ronde.](#)



Patrimoine et enjeux climatiques : pour un dialogue entre élu.es et ABF.

Les périmètres de protection patrimoniale autour des monuments historiques et dans les centres-anciens compliquent les travaux de rénovation énergétique. Parallèlement, les modalités de calcul des DPE, qui ne prennent pas en compte les qualités propres des bâtis anciens, exigent des travaux dont les coûts sont souvent hors de portée des propriétaires et menacent d'assécher l'offre locative. L'urgence climatique nécessite d'approfondir les échanges entre élu.es et architectes de bâtiments de France. [Synthèse de la table-ronde](#)



Culture et territoires ruraux : l'atout du cinéma itinérant.

Le cinéma itinérant, appelé dans un rapport du Sénat « *l'ultime maillon de proximité* » du 7e art, est fort d'une centaine de circuits qui parcourent les territoires ruraux pour proposer, en étroite partenariat avec les communes et les départements, des séances de cinéma dans les salles polyvalentes, les salles des fêtes, en plein air. Plébiscités, leur rôle de diffuseur dans des territoires peu équipés en salles se double d'un important effet de cohésion sociale. Un outil remarquable parfois méconnu de démocratisation de la culture. [Synthèse de la table-ronde](#)



Les dispositifs "cœur de ville".

La qualité de vie et l'attractivité d'un territoire sont étroitement liées à la densité des équipements et commerces culturels, à l'entretien du patrimoine architectural ainsi qu'à la mise en œuvre d'aménagements urbains propices à la présence des arts dans l'espace public. Cette alliance entre culture et urbanisme, entre art et aménagement du territoire, est portée par de nombreuses collectivités territoriales à travers les dispositifs Action Cœur de ville et Petites Villes de demain. [Synthèse de la table-ronde.](#)



Réunion du Conseil d'administration.

La dernière réunion du Conseil d'administration de la FNCC pour 2023 a permis de revenir sur une année de denses engagements : sur la transition écologique du patrimoine, la coexistence des festivals avec les Jeux olympiques à l'été 2024 mais aussi la préparation du 25e Congrès de la Fédération au printemps prochain... Une année également marquée par de nombreuses rencontres territoriales.



Stand.

Pour la troisième année consécutive, la FNCC a tenu un stand au Salon des maires. L'équipe et les élu.es de la Fédération ont pu échanger et partager des moments conviviaux mais aussi faire découvrir le fonctionnement, les missions et les travaux de la FNCC à de nombreux représentants de collectivités. La FNCC a également accueilli cette année sur son stand le GIP-Cafés cultures et des élèves de l'INET venus présenter leurs travaux sur "Culture et transitions sociales".



La FNCC dans les territoires, au plus près des élu.es

Douai

Paris

Strasbourg

Nantes

Bourges

Lyon

Avignon

Martinique

Cannes

Marseille



à Marseille pour la BIAC Biennale internationale des arts du cirque

Le 26 janvier, Jean-Marc Coppola, adjoint à la culture de Marseille et Agnès Freschel, adjointe à la culture des 1er et 7e arrondissements, ont accueilli **une rencontre territoriale des adhérents** à la Mairie de Marseille. Après un discours d'accueil de Jean-Marc Coppola et une introduction de Nicole Joulia, vice-présidente à la culture du département des Bouches-du-Rhône, plusieurs sujets d'actualité ont été au cœur des échanges. Gabriel Colombet et Claire de Causans, adjoints de Saint-Rémy-de Provence et d'Arles, ont présenté le Conseil local des territoires pour la culture. Puis Florian Salazar-Martin, adjoint de Martigues a synthétisé l'action du Comité régional des professions du spectacle. Echo sur le site de la FNCC. [Compte-rendu](#).



L'après-midi une **formation sur l'accueil de l'itinérance** organisée par Arcena et la FNCC près du village chapiteaux de la BIAC a permis de présenter le spectacle itinérant comme un outil majeur d'irrigation des territoires et un vecteur d'action de proximité et de partage avec les habitants. Une rencontre avec les directeurs de la BIAC et une visite du village chapiteaux ont clôt la journée.



à Bourges à l'ouverture du Printemps de Bourges

Le 24 avril, le maire de Bourges, Yann Galut, a accueilli la FNCC à l'Hôtel de Ville, pour l'inauguration de la 47^e édition du Printemps de Bourges. Au cœur de ce rendez-vous de la Fédération désormais traditionnel en Centre-Val de Loire à l'occasion du lancement de la saison festivalière, une **réunion du Conseil d'administration ouverte aux adhérents** a permis de préciser les prochaines étapes du calendrier de la Fédération et de préparer le programme des Journées d'Avignon 2023. Ce fut également l'occasion pour Delphine Benassy, vice-présidente de la Région, et Isabelle Vincent, adjointe à la culture de Chartres, toutes deux membres du Conseil local des territoires pour la culture du Centre-Val de Loire, de faire un point sur les actualités de cette instance.



L'après-midi, les élu.es de la FNCC ont participé à une **conférence de presse** organisée pour annoncer le lancement d'une expérimentation sur la gestion sonore des festivals en plein air avec le Festival Marsatac à Marseille. Objectif : réduire les nuisances sonores pour les riverains tout en garantissant une qualité de son pour le public et les artistes. [Communiqué](#).



au Festival de Cannes accueillie par la Région Sud

Une nouvelle **rencontre territoriale des adhérents** de la Région Sud a été organisée le 22 mai pendant le Festival de Cannes. L'occasion de présenter les principaux sujets d'actualité sur lesquels la Fédération est engagée : reprise post-Covid, tensions budgétaires des collectivités, inquiétudes persistantes pour les festivals 2024, urgence climatique... Sur ce point, le conseiller régional à la vie artistique et culturelle, Michel Bissière, a évoqué le dispositif "Transitions en scènes", une concertation régionale sur la transition écologique du spectacle vivant de la Région et de la Direction régionale des affaires culturelles PACA.



L'après-midi, en partenariat avec la Région Sud et le réseau de salles Ecrans du Sud, la FNCC a organisé un **débat** intitulé "Quel avenir pour la salle de cinéma ?" Réunissant élu.es, professionnels et institutionnels, le débat a mis en avant la place centrale de la salle de cinéma à la fois pour le dynamisme de la filière, pour la médiation auprès des publics ainsi que pour sa fonction d'outil au cœur des politiques en faveur du cinéma tant nationales que locales. [Synthèse](#). Les élu.es de la FNCC ont également échangé avec le CNC, l'Association des cinémas Arts et essais...



à Douai, à la 30^e édition du Festival international du grand reportage et documentaire de société

Invités à la soirée d'ouverture du FIGRA du 31 mai par Frédéric Chéreau, maire de Douai, et Auriane Aït Lasri, maire-adjointe à la culture, les élu.es de la FNCC ont salué l'accompagnement politique du festival par la Région Hauts-de-France, le Département du Nord, Douaisis agglomération et la Ville de Douai, ainsi que l'Etat. Un bel exemple de soutien public pour un festival qui mobilise de nombreux acteurs du territoire, avec une remarquable fréquentation des publics de tout âge. Au cœur du programme de la Fédération à Douai, un **temps d'échange avec des élus de la région** a permis d'aborder plusieurs actualités et de présenter la Fédération.



La rencontre avec Hilaire Multon, Directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de-France, a été l'occasion de faire un point sur le Conseil local des territoires pour la culture de la Région et sur différents dispositifs nationaux. Les élu.es de la FNCC ont également **rencontré de nombreux acteurs culturels du territoire** : le délégué général du FIGRA, le directeur du Tandem-Scène nationale, la directrice du Pôle régional image, le directeur de l'association De la suite dans les images... Enfin, depuis le cinéma Le Majestic, la Radio locale Scarpe a consacré à la FNCC une **émission en direct**.



à Lyon, à l'occasion du Festival Lumière

A l'occasion du Festival Lumière et à l'invitation du maire, Grégory Doucet, et de la maire-adjointe à la culture de Lyon, Nathalie Perrin-Gilbert, la FNCC a organisé une **rencontre territoriale** qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville. Parmi les divers sujets abordés : l'avenir des écoles d'art territoriales, le plan "mieux produire, mieux diffuser" autour notamment des questions de mutualisation et le débat sur le financement du Centre national de la musique (CNM)... Les deux instances de concertation territoriale – Conseil local des territoires pour la culture et Comité régional des professions du spectacle – ont également été l'objet d'une présentation et d'un échange entre les élu.es.



L'après-midi, les élu.es ont pu apprécier une exposition et une visite dans le cadre de la programmation du Festival Lumière. La FNCC a conclu ses journées lyonnaises avec la tenue de son Bureau du mois d'octobre au siège de l'AMRF. Le Bureau s'est clôt par un échange avec le directeur de l'AMRF, Cédric Szabo, sur des perspectives de travail en commun, notamment autour du plan gouvernemental France Ruralités et de la dimension culturelle dans le nouveau dispositif de revitalisation des territoires "Village d'avenir".



à Nancy, à l'occasion de la rencontre nationale scènes d'enfance

Le **Bureau** de la FNCC s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Nancy le 5 décembre, à l'invitation du maire Mathieu Klein et en présence de Bertrand Masson, maire-adjoint à la culture, au patrimoine, aux métiers d'arts et aux grands événements ainsi que de Hocine Chabira, vice-président au développement du projet culturel métropolitain du Grand Nancy. Les échanges ont permis d'affiner les thématiques de l'ensemble des tables rondes et des ateliers prévus pour le 25e Congrès de la FNCC, les 11 et 12 avril 2024 au théâtre Joliette à Marseille et de finaliser le prochain rendez-vous de la FNCC : en janvier 2024 aux Biennales internationales du spectacle à Nantes.



L'après-midi, les élu.es ont participé à la Rencontre nationale des Plateformes régionale jeune public, organisée au Centre dramatique national de Nancy. Le président de la Fédération est intervenu en ouverture. Il a noté des axes de convergence entre l'approche de Scènes d'enfance et celle de la FNCC. Parmi les conditions nécessaires pour une réelle décentralisation culturelle : la déclinaison territoriale du service public de la culture et l'attention au rôle de la culture pour créer, pour les jeunes, du lien social et une conscience citoyenne. [Compte-rendu.](#)



en Martinique,

En octobre, trois élus de la FNCC – le président Frédéric Hocquard, le trésorier Grégoire Pénavaire et le vice-président Jean-Philippe Lefèvre, notamment en charge du Centre de formation de la FNCC – se sont rendus en Martinique.

En partenariat avec l'Association des Maires de Martinique, et en lien avec la Direction des affaires culturelles de Martinique, la FNCC a organisé trois sessions de formation sur l'intercommunalité culturelle et plus précisément sur les relations entre élu.es communautaires et élu.es municipaux. Le territoire de la Martinique est divisé en trois communautés d'agglomérations.

- la Communauté d'agglomération du Centre, la plus urbaine, créée en 2001, qui réunit quatre communes et compte 150 000 habitants,
- la Communauté d'agglomération du Sud, la plus touristique, créée en 2004, regroupant 12 communes pour 115 000 habitants,
- la Communauté d'agglomération du Nord, la plus rurale, fondée plus tardivement, en 2014, par la réunion de 18 communes, avec 98 000 habitants.



Au-delà des formations, les élu.es de la FNCC ont eu l'occasion de nombreux **échanges avec les élu.es martiniquais**. Ils ont notamment été accueillis par des **adhérents de la Fédération** : Georges-Louis Lebon, maire-adjoint à la culture du Lamentin et Eugène Larcher, maire des Anses-d'Arlet.



La FNCC mobilisée sur plusieurs sujets d'actualité



Charte des missions artistiques et territoriales des scènes publiques

Réactualisation de la Charte signée en 2013. Groupe de travail

Conçue en 2013, la Charte cosignée par le Syndicat national des scènes publiques, France Festivals et la FNCC a été l'objet d'une réactualisation pour y introduire ou souligner davantage des enjeux aujourd'hui fondamentaux, dont l'adaptation des activités des scènes publiques et festivals aux exigences de la crise énergétique et climatique ou encore la nécessité d'approfondir l'engagement en faveur de l'égalité femme/homme. Deux élu.es de la FNCC – Alexie Lorca et Gérard Lefèvre, respectivement élu.es de Montreuil et d'Angoulême – ont piloté un groupe de travail avec des représentants du SNSP et de France Festivals autour de la réactualisation de la charte et de la préparation d'un débat à Avignon.



Débat à Avignon.

Le débat "Missions artistiques et territoriales des scènes publiques : un engagement à réaffirmer" a montré la pertinence d'une démarche partenariale entre les collectivités et les équipements placés sous leur tutelle. Les interventions croisées d'Alexie Lorca (Montreuil), Gérard Lefèvre (Angoulême) et des directions du SNSP, de France Festival et des Forces musicales ont réaffirmé la nécessité d'inscrire l'action des scènes publiques et des festivals dans le projet politique local tout en préservant leur autonomie de création et de programmation.

Signature et publication de la nouvelle charte

Sa version initiale a été rédigée avant l'adoption de la Loi Liberté de création, architecture et patrimoine (loi LCAP, 2016). Plus encore qu'en 2013, ce texte donnant un cadre à l'exercice de la responsabilité partagée des professionnels et des collectivités au travers d'un dialogue respectueux à la fois de la liberté de création et de la légitimité des élu.es, apparaît comme un outil particulièrement pertinent au service de la diversité artistique, du service public de la culture et pour la mise en œuvre des politiques culturelles locales. La nouvelle charte a été signée à l'issue du débat en Avignon. *(photo Xavier Cantat/FNCC).*

[Communiqué de presse](#) et [charte](#).



Patrimoine, transition énergétique et urgence climatique

Anne Mistler, adjointe aux cultures de Strasbourg, et Jean-Philippe Lefèvre, vice-président du Grand Dole, vice-présidents de la FNCC, ont suivi en particulier ce sujet au sein de la Fédération et porté la voix des collectivités à plusieurs occasions.

Rappelons qu'en novembre 2022, une tribune avait été publiée dans le Monde.fr : Adapter le patrimoine à la transition énergétique et au changement climatique : il y a urgence ! « *Nous, élu.es locaux de tous les territoires, des plus urbains aux plus ruraux, sommes confrontés à deux injonctions contradictoires, celle de préserver et celle d'adapter ou de transformer un ensemble considérable de biens immobiliers.* » Une soixantaine d'élu.es avaient signé cette tribune publiée dans le Monde.fr, à l'initiative de la FNCC, demandant l'ouverture d'un débat pour élaborer « *les voies et les moyens pour réussir un plan d'envergure nationale* » afin de réussir la transition énergétique et climatique du patrimoine. [Tribune](#)

Groupe de travail interministériel

La FNCC a été conviée le 28 avril à une réunion du groupe de travail interministériel sur la sobriété énergétique dans la culture. Jean-Philippe Lefèvre – seul représentant présent d'une fédération d'élu.es – souhaitait faire entendre deux pistes : la mise en valeur de "bonnes pratiques" dans la rénovation en secteur protégé et, dans un contexte d'urgence énergétique et de fortes contraintes budgétaires pour les collectivités, une réouverture dérogatoire et limitée dans le temps des règlements des sites patrimoniaux remarquables.

Débat au Salon des maires 2023.

Patrimoine et enjeux climatiques : pour un dialogue entre élu.es et ABF.

Cela a été une première : une table-ronde entièrement consacrée à l'instauration d'un dialogue pérenne entre les élu.es et les architectes des bâtiments de France, deux "décideurs" de la rénovation patrimoniale souvent en tension. Une réalité nouvelle impose de dépasser les contradictions entre la logique de la préservation du patrimoine et celle de l'aménagement du territoire : le changement climatique et la crise énergétique. Cet enjeu exige une action urgente et concertée, car le niveau élevé des coûts d'une adaptation aux nouvelles exigences d'économie d'énergie et d'habitabilité des logements dans les centres anciens tend à tarir l'offre locative et à les vider de leurs habitants. [Synthèse](#).

Patrimoine et climat : débat à la Saline royale d'Arc-et-Senans.

Les journées organisées les 16-18 novembre par l'Association des Centres culturels de rencontre, en partenariat avec la FNCC, ont traité de la gestion patrimoniale en contexte de crise climatique. Jean-Philippe Lefèvre, vice-président de la FNCC, a identifié quelques urgences : aider davantage les habitants des bâtis anciens quand ils utilisent des matériaux biosourcés (prime rénov' renforcée), appliquer un moratoire sur les diagnostics de performance énergétique dans les centres anciens (plus de 30% de l'immobilier date d'avant 1948) et permettre de rouvrir de manière dérogatoire les règlements régissant les Plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) pour les adapter au changement climatique...

Cinéma

Formation sur la salle de cinéma

La densité du réseau des salles de cinéma – l'une des richesses culturelles de la France – doit beaucoup à l'engagement des collectivités. En partenariat avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et l'Agence nationale pour le développement du cinéma en régions (ADRC), la FNCC a organisé deux modules de formation, l'un sur la construction, adaptation ou rénovation d'une salle (26 avril 2023), l'autre sur le projet culturel pour faire de la salle de cinéma un espace dynamique et ouvert sur la ville (11 mai 2023).

Débat au Festival de Cannes : Quel avenir pour la salle de cinéma ?

Accueilli le 22 mai 2023 sur le stand de la Région Sud, le débat de la FNCC était organisé en partenariat avec le réseau Ecrans du Sud. Nous assistons, comme pour les bibliothèques, à un changement de paradigme de salles face à l'essor des multiplexes et aux plateformes de streaming. Aujourd'hui, les salles qui fonctionnent bien sont celles qui, au-delà de la diffusion de films, sont devenues de véritables lieux culturels ouverts. Cette thématique soulève diverses approches dont celle de la contribution des salles au dynamisme global des villes. Réunissant élu.es, professionnels et institutionnels, le débat a mis en avant la place centrale de la salle de cinéma à la fois pour le dynamisme de la filière cinématographique, pour la médiation auprès des publics ainsi que pour sa fonction d'outil au cœur des politiques en faveur du cinéma tant nationales que locales. [Synthèse](#).

Table-ronde au Salon des maires : l'atout des cinémas itinérants

C'est à mieux faire connaître cet « *ultime maillon de proximité* » de la diffusion cinématographique que la FNCC a consacré une table-ronde au Salon des maires 2023, organisée en partenariat avec l'Association des maires ruraux de France, avec l'intervention de la présidente de l'Association nationale des cinémas itinérants et les témoignages de deux maires de communes rurales, Christophe Bedrossian, maire d'Autrac, et Bernard Seutin, maire de Nannay. [Synthèse](#).

Audition de la FNCC sur le cinéma au Sénat.

Dans le cadre d'une mission d'information sur la situation de la filière cinématographique, la commission culture du Sénat a reçu au nom de la FNCC Fabienne Liadzé, Alexie Lorca et Florian Salazar-Martin, pour interroger le rôle des collectivités dans le soutien au cinéma. [Echo du rendez-vous](#). "Le cinéma contre-attaque : entre résilience et exception culturelle, un art majeur qui a de l'avenir". C'est par cette formule optimiste que les sénateurs Céline Boulay-Espéronnier, Sonia de La Provôté et Jérémy Bacchi ont titré le résultat de leur mission ([rapport](#) publié le 24 mai 2023) avec 14 propositions autour de divers grands axes.

Journées professionnelles à destination des élu.es à Arras et à Hérouville-Saint-Clair.

Florian Salazar-Martin a participé, au nom de la FNCC, à la rencontre "La salle de cinéma au cœur de votre projet territorial. Une dynamique sociale, économique et culturelle partagée" à l'attention des élu.es des Hauts de France. Puis à la rencontre organisée par l'association des salles de cinéma normandes (MaCaO 7^e art) à Hérouville-Saint-Clair, avec de nombreux élu.es de Normandie

Guide Maternelle au cinéma.

Dernier-né des dispositifs d'éducation à l'image destinés aux scolaires, ce Guide, conçu sous l'égide du CNC et à la conception duquel la FNCC a concouru au titre de sa participation au comité de pilotage national des dispositifs scolaires, aborde tous les temps d'une action avec des maternelles, de la préparation d'une séance de cinéma à sa mise en œuvre concrète.

Réseau de partenaires : rencontre et échange

Tout au long de l'année, la FNCC a organisé des temps de discussion avec différents acteurs culturels et structures professionnelles : le CNC, l'ADRC, l'Association française des cinémas Art & Essai, l'Acap – pôle régional image, l'association De la suite dans les images...

Conservatoires, écoles de musique, danse, théâtre : réactualisation du schéma national d'orientation pédagogique

Le ministère de la Culture a entrepris la réactualisation du Schéma national d'orientation pédagogique (SNOP) destiné à l'ensemble des conservatoires et écoles de musique, danse, théâtre. Ce texte, de nature essentiellement technique, a aussi de réelles implications politiques. D'une part, les conservatoires relèvent de la responsabilité première des collectivités. Et d'autre part, la mise en œuvre de ses orientations n'est pas sans incidence financière pour des établissements relevant quasi exclusivement des financements locaux. Un groupe de travail de la FNCC animé par Jean-Yves Fouqueray, conseiller municipal de Séné, membre du Bureau de la FNCC, et Isabelle Vincent, adjointe à la culture de Chartres, vice-présidente de la FNCC, a été mis en place pour suivre ces travaux.

Réunions organisées par la Direction générale de la création artistique (DGCA)

Trois réunions réunissant associations de collectivités, organisations professionnelles et syndicales ont été organisées autour du projet de réactualisation du SNOP. Les élu.es de la FNCC ont participé à chaque réunion pour porter la voix des collectivités de la Fédération.

Contribution écrite de la FNCC

Le document réactualisé par la DGCA mêle un ensemble très complet d'orientations pour l'activité pédagogique des établissements d'enseignement artistique et un certain nombre d'obligations, notamment pour les recrutements du corps des enseignants et de la direction. La FNCC a souligné plusieurs points concernant directement le statut d'employeur des collectivités – quotas obligatoires de recrutement de professeurs certifiés, coûts de l'organisation des jurys pour la délivrance du Diplôme national (introduit par la loi LCP), coûts des inscriptions dans les classes à horaires aménagés (CHAM, CHAD...). Avec une perspective globale : une nécessaire souplesse et autonomie pour les collectivités de tutelle, en particulier pour les "petits" Conservatoires à rayonnement départemental (CRD), notamment quant au statut des enseignants recrutés.

Courrier à la ministre de la Culture co-signé par les associations de collectivités

A la suite de la première réunion organisée par la DGCA du 21 mars 2023, un courrier a été adressé à la Ministre rappelant le rôle essentiel des collectivités dans la mise en œuvre des enseignements artistiques sur le terrain et le soutien aux pratiques artistiques et culturelles. Une "conférence des financeurs" des enseignements artistiques a été sollicitée.

Rendez-vous avec Anne Poursin cheffe du service de l'Inspection de la création artistique

La FNCC a sollicité un temps d'échange avec Anne Pousin, en charge du suivi de la réactualisation du SNOP, afin d'avoir quelques précisions sur le texte. [ECHO du rendez-vous.](#)

(In)formation-flash proposée aux adhérents de la FNCC

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de ses adhérents, la FNCC a organisé une réunion en ligne de 30 minutes, une "(in)formation-flash", le vocabulaire employé dans le SNOP n'étant pas forcément d'une compréhension immédiate pour des élu.es, et son statut méritant d'être explicité. L'objectif de cette séquence était d'apporter quelques précisions aux élu.es.

Publication à l'été de la nouvelle version du SNOP

Finalisée à l'été pour une application à partir de la rentrée de septembre et en amont du décret instaurant la création d'un diplôme national danse, musique, théâtre exigé par la loi LCAP, la version réactualisée du SNOP fera l'objet, à l'été 2024, d'un temps de concertation entre tous les acteurs concernés – ministère, professionnels, associations d'élu.es – pour mesurer son adéquation sur le terrain à la diversité des établissements d'enseignement artistique.

Festivals en plein air

Sensibilisation, information sur une réglementation sonore complexe à mettre en œuvre.

Ces dernières années l'association Agi-son, qui milite pour une gestion sonore respectueuse à la fois de la santé auditive et de la diversité de la création musicale, a alerté sur la complexité de la réglementation sonore, en particulier celle des règles d'émergence sonore pour les festivals de plein air qui s'avèrent intenable. Cette réglementation concerne d'abord les acteurs du secteur de la musique mais impacte aussi directement les collectivités à trois niveaux : en tant que responsables de la tranquillité publique, organisateurs ou partenaires d'événements et exploitants de lieux de manière directe ou déléguée. La FNCC a rencontré Agi-Son à plusieurs reprises et organisé une table-ronde au Salon des maires en 2021 sur les dispositions du décret "Son" portant sur la santé auditive et les nuisances sonores.

Conférence de presse à Bourges

L'arrêté du décret Son a paru le 17 avril 2023 au Journal Officiel. Aujourd'hui, plusieurs festivals dans l'hexagone s'engagent dans son application. Mais à ce jour, le parc de matériel de sonorisation existant ou encore les compétences et formations au sein des équipes ne peuvent répondre au niveau d'exigence très élevé de la réglementation. Le secteur est prêt à s'organiser mais cela nécessite du temps, de la concertation, des moyens financiers et de l'innovation. A l'initiative d'Agi-son, les organisations professionnelles du spectacle vivant musical (SMA, Prodiss, Sympase), la Ville de Marseille et la FNCC ont annoncé à Bourges le lancement d'une expérimentation pour la gestion sonore des festivals de plein air. [Communiqué](#).

Expérimentation nationale de la gestion sonore des festivals avec le Festival Marsatac.

Le Festival Marsatac accueilli à Marseille du 16 au 18 juin a expérimenté un système de sonorisation inédit en France. L'objectif : réduire les nuisances sonores pour les riverains tout en garantissant une qualité de son pour le public et les artistes. Un bilan de cette expérimentation menée en partenariat avec la Ville de Marseille, les organisations professionnelles pré-citées et la FNCC permettra de mesurer les avancées technologiques et les moyens financiers nécessaires pour imaginer un modèle festivalier conciliant exigences musicales, préservation de la santé publique et respect de l'environnement.



À Marsatac, des caissons alignés permettent d'absorber le son. Photo Agi-son

Présentation publique du bilan aux BIS de Nante 2024.

Présentation et échanges sur les résultats de ces travaux et les préconisations collectives qui en découlent aux prochaines Biennales internationales du spectacle de Nantes.

La FNCC engagée au sein des instances de concertation : co-construire les politiques culturelles



Conseil national des territoires pour la culture (CNTC)

La FNCC a participé à chaque réunion du Conseil national des territoires pour la culture :

- ✓ **le 11 janvier 2023 à Nantes** : Frédéric Hocquard et Jessie Orvain ont représenté la FNCC, rappelant la nécessaire vigilance pour concilier JOP 2024 et événements culturels. Ils ont également souligné les inquiétudes budgétaires des collectivités face à la hausse des coûts de fonctionnement.
- ✓ **le 25 avril 2023 en ligne** avec à l'ordre du jour plusieurs actualités sensibles. Le président de la FNCC est notamment intervenu sur l'articulation entre patrimoine et transition énergétique et climatique, suggérant un "droit à l'expérimentation" des collectivités pour assouplir, sans les contourner, les règles de protection patrimoniale. A propos de la crise des écoles d'art, il en a appelé à une "remise à plat" de l'ensemble des questions liées à l'enseignement artistique, supérieur comme spécialisé.
- ✓ **le 12 juillet 2023 à Avignon** : Rima Abdul-Malak a présidé son troisième Conseil national des territoires pour la culture. La FNCC a tout d'abord salué le rythme régulier des réunions de cette instance destinée au dialogue entre les associations de collectivités et le ministère de la Culture ainsi que le choix de les tenir en région. La séance s'est ouverte par un échange sur les enseignements à tirer des violences urbaines de début juillet pour les politiques culturelles publiques, lesquelles n'ont pas épargné les équipements culturels, notamment des bibliothèques. L'ordre du jour comprenait également plusieurs sujets d'actualité, dont la stratégie "Mieux produire, mieux diffuser" conduite par la Direction générale de la création artistique et la crise des écoles d'art territoriales.

Conseils locaux des territoires pour la Culture (CLTC)

La FNCC a milité pendant plusieurs années en faveur de ces déclinaisons territoriales réunissant les associations de collectivités et les directions régionales du ministère de la Culture. Elle a pleinement contribué à leur mise en place et à la préparation du décret officialisant leur création. Chaque association de collectivités a désigné des élu.es titulaires et des élu.es suppléants. La liste des représentants de la FNCC au sein des CLTC a été composée en tenant compte de plusieurs critères pour représenter au mieux la diversité de ses collectivités adhérentes : pluralisme politique, parité femme/homme, représentativité géographique (différents départements représentés) et tailles de collectivités. Ces élu.es constituent le réseau des référents de la Fédération en région. Ils ont à cœur de représenter les adhérents de leur région et de porter leurs attentes, questions, propositions. Chaque rencontre territoriale organisée par la FNCC est l'occasion de présenter ces deux instances à l'ensemble des élu.es présents et de souligner l'importance de s'en saisir.

Le **CLTC de Martinique** a été créé. L'arrêté l'instituant a été publié le 13 septembre 2023. Les représentants de la FNCC sont les élu.es du Lamentin : Georges-Louis Lebon et Lucie Latour.

Le **CLTC de Nouvelle-Aquitaine** s'est réuni pour la première fois en décembre 2023, avec pour la FNCC Dimitri Boutleux (Bordeaux), Gérard Lefèvre (Angoulême) et Isabelle Mainpin (Soustons).

Plusieurs réunions des CLTC ont été organisées en région courant 2023.



CLTC Région Sud,

Avec de nombreux élus de la FNCC :

Michel Bissière (Région Sud), Claire de Causans (Arles), Michel Faccin (Sainte-Maxime), Gabriel Colombet (Saint-Rémy-de-Provence), Nicole Joulia (Département des Bouches-du-Rhône), Florian Salazr-Martin (Martigues), Jean-Marc Coppola (Marseille).

Comités régionaux des professions du spectacle (COREPS)

Les CLTC sont des instances strictement politiques, sans représentant des professionnels de la culture. Face à la nécessité d'un dialogue direct entre les élu.es et les acteurs, la FNCC a proposé la réactivation des Coreps *via* notamment un [communiqué](#), publié dès 2020 (seuls deux restaient en activité, en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine). Une initiative dont le ministère de la Culture s'est saisi en janvier 2021. Depuis, les Coreps se mettent en place dans toutes les régions. Comme pour les CLTC, la FNCC est représentée au sein de ces instances par plusieurs élu.es qui siègent au Comité de pilotage et participent aux groupes de travail, suivant les règlements intérieurs propres à chaque Coreps.

Comités régionaux d'Education artistique et culturelle (CREAC)

Déclinaison du Haut Conseil à l'éducation artistique et culturelle (HCEAC), un Comité régional d'Education artistique et culturelle s'est réuni en Bourgogne-Franche-Comté, en présence notamment des deux recteurs d'académie et de la Direction régionale des affaires culturelles en décembre 2023. Avec la perspective d'instaurer des conseils départementaux de l'EAC. Jean-Philippe Lefèvre qui y représentait la FNCC a insisté sur le fait d'impliquer au sein de ces instances les élu.es à la culture et non seulement celles et ceux en charge de l'enseignement. Les CREAC sont à ce jour peu voire pas développés dans les autres régions.

Participations,
interventions,
auditions,
rendez-vous...



Sièges et représentations de la FNCC

La FNCC est présente dans plusieurs instances nationales.

Ministère de la culture

- ✓ Conseil national des territoires pour la culture (CNTC)
- ✓ Conseils locaux des territoires pour la culture dans chaque région (CLTC)
- ✓ Haut Conseil à l'éducation artistique et culturelle (HCEAC)
- ✓ Conseil national des professions du spectacle (CNPS)
- ✓ Conseil national des professions des arts visuels (CNPAV)
- ✓ Comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- ✓ Groupe de travail des musiques actuelles du ministère de la Culture (GTMA)
- ✓ Groupe de travail au sein du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)
: comité de pilotage national des dispositifs scolaires
- ✓ Groupe de travail de la Direction générale de la création artistique autour des conservatoires et établissements d'enseignement artistique

Organismes, associations, structures professionnelles...

- ✓ Plateforme nationale de la vie nocturne (PNVN)
- ✓ Assemblée générale de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC)
- ✓ Conseil d'administration d'Artcena

Au-delà des instances et groupes de travail dans lesquels elle siège, la FNCC est régulièrement auditionnée ou sollicitée pour intervenir dans des rencontres publiques.

Quelques rendez-vous et auditions

La FNCC échange régulièrement avec des structures représentatives des divers secteurs de la culture : associations d'élu.es, commissions parlementaires, syndicats, fédérations de professionnels... Et est auditionnée par des parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale ou par des personnalités chargées par le Gouvernement de la rédaction de rapports d'information.

Quelques exemples :

- ✓ Audition au Sénat sur les missions et leviers d'action pour la promotion des politiques culturelles locales en faveur du cinéma (17/02/2023) avec Fabienne Liadze, Alexie Lorca et Florian Salazar-Martin
- ✓ Audition au Sénat sur le Pass culture (02/05/2023) avec Grégoire Pénavaire
- ✓ Audition avec Julien Bargeton dans le cadre de sa mission sur la stratégie de financement de la filière musicale en France (13/06/2023) avec Frédéric Hocquard
- ✓ Audition avec Pierre Oudart dans le cadre de sa mission sur les écoles d'art territoriales (26/06/23) avec Frédéric Hocquard et Claire de Causans

Compte-rendu sur le site dans la rubrique : [écho des rendez-vous de la FNCC](#)

Quelques participations et interventions

Comité ministériel sur l'égalité et la diversité. Le 1er décembre 2023, le ministère de la Culture a réuni le Comité pour l'égalité femme/homme, dont la thématique a été étendue à la diversité. Représentant la FNCC, la maire-adjointe à la culture de Fontenay-sous-Bois, May Bouhada, a fait remonter l'étonnement de la FNCC sur cette extension, tout en saluant l'action du ministère en faveur de l'égalité femme/homme et contre toutes les formes de discrimination. Elle a précisé que, « *pour que la lutte pour l'égalité femme/homme soit efficace et pérenne, un engagement conjoint avec les collectivités est indispensable* » et redit le regret de la FNCC de l'inaboutissement du "Plan d'action" que la Fédération devait signer avec l'Etat.

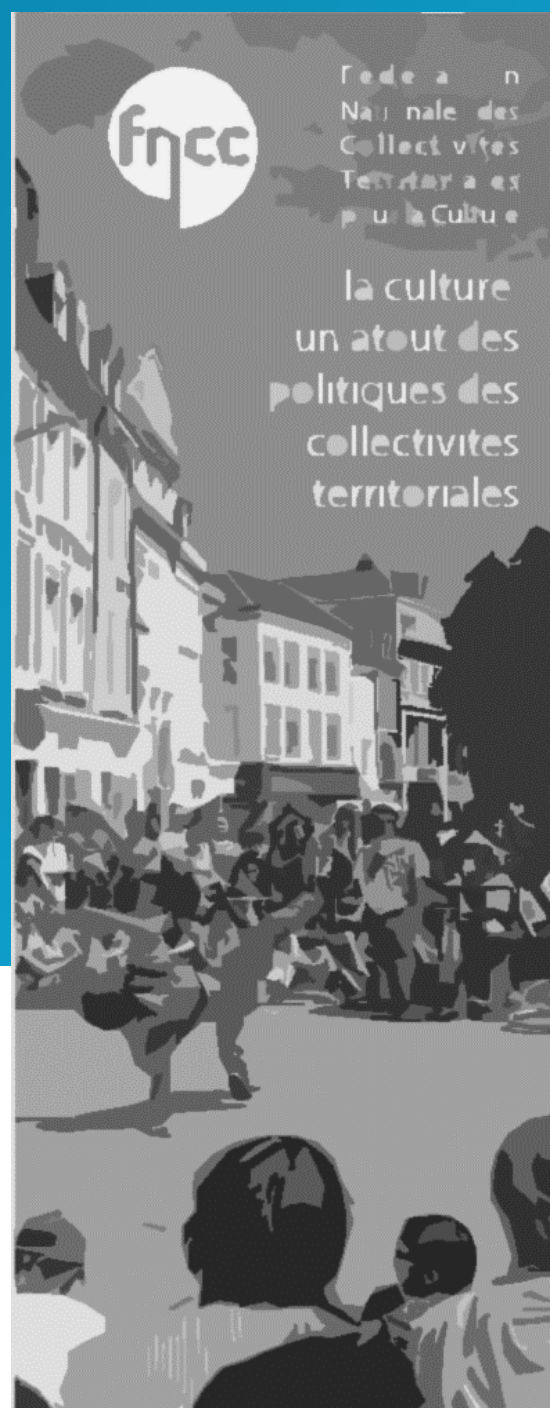
Journée cinéma pour les collectivités en Normandie. La rencontre organisée par l'association des salles de cinéma normandes (MaCaO 7ème Art) à Hérouville-Saint-Clair le 9 novembre 2023 a réuni de nombreux élu.es et permis un large tour d'horizon sur les enjeux de la salle de cinéma grâce à des contributions du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), de l'Agence pour le développement régional du cinéma (ADRC), du Syndicat des cinémas d'art, de répertoire et d'essai (SCARE)... Pour Florian Salazar-Martin, intervenant pour la FNCC, partenaire de cette journée : « *le cinéma avec sa salle, ses dispositifs et ses ressources est un élément culturel de première importance pour les collectivités, petites et grandes ; le café des images en est ici, à Hérouville-Saint-Clair, l'expression inspirante* ».

Patrimoine et climat : débat à la Saline royale d'Arc-et-Senans. Les journées organisées les 16-18 novembre par l'Association des Centres culturels de rencontre, en partenariat avec la FNCC, traitaient de la gestion patrimoniale en contexte de crise climatique. Jean-Philippe Lefèvre, vice-président de la FNCC, identifie quelques urgences : aider davantage les habitants des bâtis anciens quand ils utilisent des matériaux biosourcés (prime rénov' renforcée), appliquer un moratoire sur les diagnostics de performance énergétique dans les centres anciens (plus de 30% de l'immobilier date d'avant 1948) et permettre de rouvrir de manière dérogatoire les règlements régissant les Plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) pour les adapter au changement climatique...

La place du musicien intervenant dans les politiques culturelles. Le Conseil national des Centres de formation de musiciens intervenants a organisé le 10 février 2023 un temps de réflexion sur le métier d'intervenant en milieu scolaire. Jean-Yves Fouqueray, élu à Séné et membre du Bureau de la FNCC, a souligné la place essentielle du Dumiste : « *Un relais important de la politique culturelle des élus en étant au plus proche des publics et des acteurs de la vie artistique de la collectivité, souvent en lien avec le milieu associatif* »

Prix de l'Audace artistique et culturelle 2023. Pour sa 11^e édition, le jury du prix de l'Audace artistique et culturelle organisé par les ministères de l'Education nationale, de la Culture, de l'Agriculture et par la Fondation Culture et diversité a récompensé, le 19 avril 2023, trois projets d'éducation artistique et culturelle. Jane-Marie Hermann, adjointe à la culture de Viroflay et vice-présidente de la FNCC, membre du Jury, a souligné la qualité artistique et la diversité de chacun des projets.

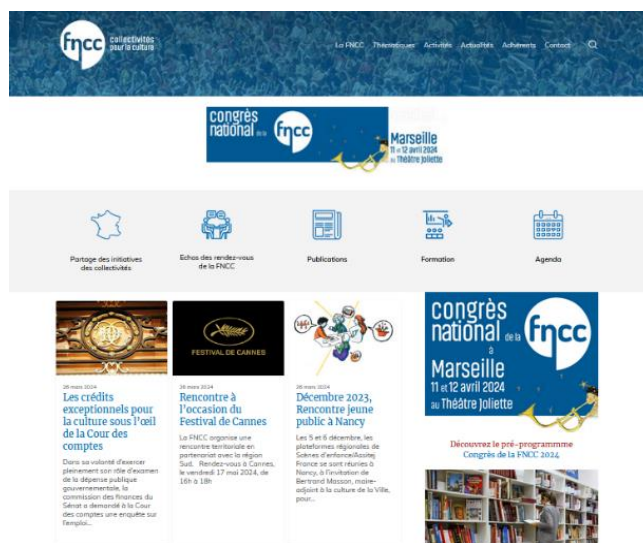
Publication,
ressource,
communication,
presse



La FNCC dispose de plusieurs outils de diffusion et de communication et d'un fichier de contacts relativement important permettant de toucher un grand nombre d'élu.es (de collectivités adhérentes et non adhérentes) et divers interlocuteurs institutionnels et professionnels (sénateurs, députés, associations et syndicats professionnels, directions et cabinets du ministère de la Culture et autres ministères...). Son site et ses publications régulières relaient l'actualité culturelle tant nationale que locale, les initiatives du ministère de la Culture et de ses services déconcentrés, assurent une veille parlementaire sur les décisions, travaux et questionnements législatifs concernant la culture, valorisent les initiatives territoriales, partagent les projets innovants, suivent les appels à projets et à manifestations d'intérêt de l'Union européenne, de l'Etat et des collectivités...

Site internet fncc.fr

Le site internet de la FNCC est mis à jour régulièrement. Il présente différentes rubriques (centre de formation, colloques, veille parlementaire, publications, portraits culturels des adhérents...) et thématiques (patrimoine, lecture publique, enseignements artistiques...). Il propose également un espace réservé aux adhérents pour transmettre ses documents internes, relayer des informations et des liens directement utiles aux élu.es, faire partager les comptes rendus de ses séminaires.... Le site compte en moyenne 6 500 vues chaque mois.



Culture à vif,

infolettre numérique hebdomadaire de la FNCC

Culture à Vif permet d'assurer une information régulière sur l'actualité des politiques culturelles, sur les activités de la Fédération et sur les initiatives des collectivités. Le billet hebdomadaire, très largement diffusé (à l'ensemble du fichier) tous les vendredis, se présente sous forme de brèves, avec des liens permettant d'accéder à des informations plus complètes sur le site de la FNCC ou sur d'autres sources.



La FNCC sur les réseaux sociaux



Facebook
1847 abonnés



Twitter
1835 abonnés

Les communiqués de presse de la FNCC

- ✓ **Rapport Bargeton et financement de la musique : accorder ambition et gouvernance,**
3 mai 2023
- ✓ **Réactualisation de la Charte des missions artistiques et territoriales des scènes publiques.**
18 juillet 2023
- ✓ **Bibliothèques. Lettre ouverte à la ministre de la Culture,**
6 septembre 2023
- ✓ **Niger, Mali, Burkina-Faso : pourquoi rompre les liens avec les artistes ?**
15 septembre 2023

Retrouvez tous les communiqués sur le site internet : [Communiqués](#)

La FNCC dans la presse

Opinions & Controverses

JO 2024 : aucun festival ne doit être annulé

Par Frédéric Hocquard

“Comment réussir son festival sans public et sans artistes” : portrait dystopique du spectacle en 2043

Pass Culture élargi aux 0-3 ans, pièces de théâtre jouées à la mi-temps des matchs de foot... Lors des Biennales internationales du spectacle à Nantes, Frédéric Hocquard, président de la Fédération nationale des collectivités pour la culture, s'est projeté dans le futur.



Le magazine en format



PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES COLLECTIVITÉS POUR LA CULTURE (FNCC)

ndé « le
té 2024
alture a
us si des
», et les

territoires, des élus et des bénévoles qui les accueillent et participent à leur organisation. Ils sont aimés de nos compatriotes et des touristes qui viennent du monde entier. Ils sont une part de notre identité.

Ils permettent aux professionnels de montrer leur savoir-faire, aux artistes de se lancer et d'accéder parfois à la renommée nationale ou internationale. Ils génèrent un nombre important d'heures de travail, si importantes pour les intermittents du spectacle ainsi que pour de nombreux saisonniers.

Nous, élus et professionnels, connaissons les contraintes de la

Quelle place donnerions-nous donc à la culture et à ses festivals, dans notre pays, s'ils devenaient une simple variable d'ajustement au gré de la disponibilité des forces de l'ordre? D'autant plus que les conséquences de la crise sanitaire se font toujours ressentir et que la crise énergétique menace également les lieux de spectacle.

Enfin, à l'heure où la cohésion de notre pays est sans cesse mise en cause, comment ne pas voir l'inégalité de traitement: au moment où se déroulent dans le

breux privés habitent et in Au Fran doit lien

Les élus à la culture manquent-ils de formation ?



onseils de la culture reprochent souvent à leurs élus de ne pas bien connaître la formation. » Reste à savoir à quoi les élus doivent se former. Réponse au conseil national des collectivités pour la culture en charge de cette question.

Quelle place pour les cinémas dans les politiques culturelles ?



bernardibodo-

adobestock

Les professionnels du cinéma se félicitent du retour du public. Un regain de fréquentation qui est

La FNCC, centre de formation agréé pour les élu.es



centre de
formation

Le Centre de formation de la FNCC est agréé par le ministère de l'Intérieur depuis 1994 pour dispenser des formations aux élu.es.

Le principe cardinal de la FNCC consiste à organiser des formations conçues pour des élu.es par des élu.es. Les thématiques choisies et les programmes proposés sont d'une part le fruit de la réflexion des élu.es des instances de la Fédération et, d'autre part, des demandes des élu.es en formation recueillies dans le cadre d'une fiche d'évaluation remise à l'issue de chaque session. Les formations sont proposées avec le concours de formateurs qui animent ces sessions, et la participation systématique d'"élu.e témoin".

L'originalité et la valeur ajoutée des formations de la FNCC : la transmission et l'échange, avec des élu.es qui viennent partager leur expérience de terrain en apportant leur témoignage.

Sessions de formation

- ✓ **Itinérance** – 1 session organisée à Marseille

Elu.e, accueillir un spectacle itinérant sur son territoire, pourquoi, comment ?

Avec le témoignage de Florian Salazar-Martin, maire-adjoint de Martigues en charge de la culture, de la ville durable et de la biodiversité.

- ✓ **Tiers-lieux** – 1 session organisée en ligne

L'élu.e à la Culture et les tiers-lieux.

Avec le témoignage de Jean-Michel Poullé, maire-adjoint de Malakoff en charge de la culture et du sport.

- ✓ **Pass Culture** – 2 sessions organisées en ligne

Le Pass Culture, levier pour amplifier les politiques culturelles locales pour les jeunes ?

Avec les témoignages d'Auriane Delbarre, maire-adjointe de Douai en charge de la culture, Grégoire Pénavaire, maire-adjoint d'Enghien-les-Bains en charge de la culture, Pascal Labelle, maire-adjoint de Reims en charge de la culture et du patrimoine.

- ✓ **Politiques participatives** – 2 sessions organisées en ligne

Assises de la culture, états généraux de la culture ... Comment donner un nouveau souffle à sa politique par des initiatives participatives ?

Avec le témoignage de Fabien Le Guernevé, premier maire-adjoint de Vannes en charge de la culture et du patrimoine.

- ✓ **Bilan à mi-mandat** – 1 session organisée en ligne

Politiques culturelles des collectivités locales. Elu.e, quel bilan à mi-mandat ? Quelles perspectives pour la suite ?

Avec le témoignage de Jean-Philippe Lefèvre, vice-président de la communauté d'agglomération du Grand Dole en charge de l'action culturelle.

- ✓ **Pratiques en amateur** – 1 session organisée en ligne

Elu.e et soutien aux pratiques en amateur : quelles pistes de mise en œuvre concrète ?

Avec les témoignages d'Anne-Marie Jean, conseillère municipale de Strasbourg en charge des pratiques culturelles en amateur.

Présentation des programmes et intervenants sur le [site](#).

Sessions de formation à la demande

Des formations sur mesure. Des sessions de formation peuvent être conçues à la demande d'une collectivité ou d'une fédération de collectivités. Cette proposition de formation sur mesure de la FNCC correspond à sa volonté d'accompagner les élu.es au plus près de leurs attentes et besoins

- ✓ **Stratégie culturelle** – 1 session organisée à Argelès-sur-Mer

Elu.e à la culture, comment élaborer, poursuivre ou réadapter son projet culturel ? Quelle stratégie culturelle favoriser sur son territoire ?

Une session de formation a été organisée à la demande du Pays Pyrénées Méditerranée à l'attention des élu.es à la culture de ses 58 communes.



- ✓ **Intercommunalité culturelle** – 3 sessions organisées en Martinique

En octobre, trois élus de la FNCC – le président Frédéric Hocquard, le trésorier Grégoire Pénavaire et le vice-président Jean-Philippe Lefèvre, notamment en charge du Centre de formation de la FNCC – ont été sollicités par les élus de Martinique pour des sessions de formation sur l'intercommunalité culturelle et plus précisément sur les relations entre élu.es communautaires et élus municipaux. Le territoire de la Martinique est divisé en trois communautés d'agglomérations. La très grande majorité des élu.es à la culture des 34 communes des trois intercommunalités ont participé aux formations.

Une session a été organisée dans chaque intercommunalité



à Morne Rouge



à Fort-de-France



à Sainte-Luce

Echo des formations en Martinique sur le [site](#).

Plus d'une centaine d'élu.es ont participé aux formations de la FNCC en 2023

Séminaire des adhérents

Politiques culturelles : élus communaux, élus intercommunaux, trouver sa bonne place ! Le 22 mars, la FNCC a proposé à ses adhérents un séminaire sur la gouvernance intercommunale initié par les interventions de Christophe Degruelle pour Intercommunalités de France et de Yannick Guillo pour l'association des maires ruraux de France. Jean-Philippe Lefèvre, élu du Grand Dole animait le séminaire. Comment créer la complémentarité entre les politiques culturelles des communes et celles des intercommunalités ? Quels outils de gouvernance instituer ? Quelles pistes d'action privilégier ? [Synthèse sur le site de la FNCC.](#)



Annexes

- Comptes rendus des réunions du Bureau, du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale du 15 juillet 2022 : [sur le site](#)
- Liste des adhérents : [sur le site](#)
- Ensemble des portraits culturels des adhérents : [sur le site](#)
- Liste des publications : [sur le site](#)
- Programmes et synthèse des évaluations des sessions de formation : [sur le site](#)